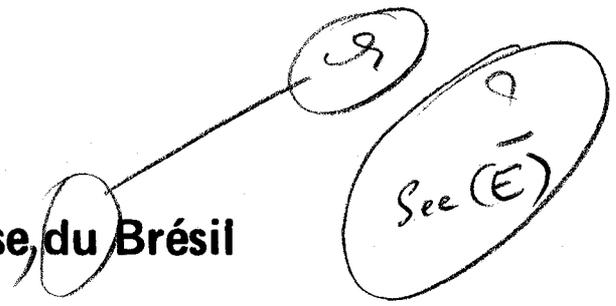

NORME INTERNATIONALE**3761**

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Huile essentielle de bois de rose, du Brésil*Oil of rosewood, Brazil*

Première édition — 1976-08-15

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)ISO 3761:1976<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c960a23-a5f4-4a8e-9ac9-1eefc31492f4/iso-3761-1976>

CDU 668.525.56.004.1**Réf. n° : ISO 3761-1976 (F)****Descripteurs** : huile essentielle, bois de rose, spécification de matière, propriété physique, propriété optique, propriété chimique, propriété organoleptique.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration des Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3761 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*, et a été soumise aux Comités Membres en mars 1975.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Pays-Bas
Allemagne	France	Portugal
Belgique	Inde	Thaïlande
Canada	Italie	U.R.S.S.

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Huile essentielle de bois de rose, du Brésil

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale fixe certaines caractéristiques de l'huile essentielle de bois de rose du Brésil, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

2 RÉFÉRENCES

ISO/R 210, *Huiles essentielles – Emballage.*

ISO/R 211, *Huiles essentielles – Étiquetage et marquage des récipients.*

ISO 212, *Huiles essentielles – Échantillonnage.*

ISO/R 279, *Détermination de la masse volumique et de la densité relative des huiles essentielles.*

ISO/R 280, *Détermination de l'indice de réfraction des huiles essentielles.*

ISO 592, *Huiles essentielles – Détermination du pouvoir rotatoire.*¹⁾

ISO/R 875, *Détermination de la solubilité des huiles essentielles dans l'éthanol.*

ISO 3794, *Huiles essentielles (contenant des alcools tertiaires) – Évaluation de la teneur en alcools libres par détermination de l'indice d'ester après acétylation.*²⁾

3 DÉFINITION

huile essentielle de bois de rose du Brésil : Huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau du bois de l'*Aniba rosaeodora* A. Ducke var. *amazonica* A. Ducke et (ou) de l'*Aniba parviflora* (Meissner) Mez.

4 SPÉCIFICATIONS³⁾

4.1 Aspect

Liquide limpide, mobile.

4.2 Couleur

Presque incolore à jaune pâle.

4.3 Odeur

Caractéristique, douce, rappelant celle du linalol.

4.4 Densité relative à 20/20 °C

Minimum : 0,872

Maximum : 0,887

4.5 Indice de réfraction à 20 °C

Minimum : 1,462 0

Maximum : 1,468 0

4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Compris entre - 4 ° et + 5 °

4.7 Solubilité dans l'éthanol à 60 % (V/V), à 20 °C

Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 5 volumes d'éthanol à 60 % (V/V), à 20 °C, pour obtenir une solution limpide avec 1 volume d'huile essentielle.

4.8 Indice d'ester après acétylation

Minimum : 250 – correspondant à une teneur en alcool de 84 %, exprimée en linalol.

Maximum : 270 – correspondant à une teneur en alcool de 93 %, exprimée en linalol.

5 ÉCHANTILLONNAGE

Voir ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon définitif : 50 ml.

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 592-1967.)

2) Actuellement au stade de projet.

3) Il est envisagé de compléter ultérieurement cette Norme Internationale en y ajoutant des spécifications relatives à la détermination du résidu de distillation sous pression réduite et au dosage du terpinéol α par chromatographie en phase gazeuse, lorsque les méthodes correspondantes seront normalisées.

6 MÉTHODES D'ESSAI

6.1 Densité relative à 20/20 °C

Voir ISO/R 279.

6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Voir ISO/R 280.

6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Voir ISO 592.

6.4 Solubilité dans l'éthanol à 60 % (V/V), à 20 °C

Voir ISO/R 875.

6.5 Indice d'ester après acétylation

Voir ISO 3794.

7 EMBALLAGE, ÉTIQUETAGE ET MARQUAGE

Voir ISO/R 210 et ISO/R 211.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3761:1976

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5c960a23-a5f4-4a8e-9ac9-1eefc31492f4/iso-3761-1976>